

? glante, voilà qui est inacceptable. Les régimes africains progressistes démontrent aujourd'hui qu'il existe une voie vers le socialisme adaptée aux conditions africaines.

Le nationalisme

L'authenticité est aussi à la base des théories « nationalistes » du régime. Celui-ci se prétend « ni à gauche, ni à droite ». Le régime est censé s'orienter d'après « une doctrine née de sa propre expérience », à savoir le mobutisme. Le Président propose une troisième voie entre le capitalisme et le socialisme : il s'agit du « *Nationalisme Zaïrois Authentique* ». Toute cette belle phraséologie n'empêche nullement le régime d'approfondir les rapports d'exploitation de type capitaliste. Cette « troisième voie » n'est de fait que la deuxième voie camouflée c'est-à-dire la droite. Une droite qui a d'ailleurs toutes les caractéristiques du fascisme.

Dans le même cadre du « nationalisme », le régime fait grand cas de la libération de « l'homme noir » opprimé par « le Blanc sur la terre de ses ancêtres ». Ces déclarations n'empêchent pas le régime d'étendre, au défi des résolutions de l'O.U.A., le commerce avec les régimes blancs d'Afrique méridionale. De s'endetter toujours davantage vis-à-vis de l'Afrique du Sud.

C'est ce que note le correspondant à Johannesburg de *L'Écho de la Bourse* (numéro du 19 avril 1977) :

« Si la situation au Shaba inquiète la R.S.A., c'est que le Zaïre est devenu une pièce maîtresse de la politique sud-africaine. Depuis que l'Angola et le Mozambique ont passé dans l'autre camp, l'ancien Congo belge est l'un des plus importants — si ce n'est le premier — partenaires commerciaux de la République en Afrique noire (...). Le volume de la dette zaïroise envers l'Afrique du Sud est un secret bien gardé. On se contente ici de la qualifier « d'importante ». Dans le même temps, il est clair qu'à Johannesburg on ne se fait guère d'illusions sur la valeur du crédit zaïrois, un crédit que les troubles actuels n'ont pas amélioré. Banques et institutions financières se font tirer l'oreille. Mais le gouvernement selon certaines sources, serait tenté de renouveler à échéance le crédit de 20 millions de rands destiné à l'achat de produits alimentaires, qu'il avait accordé au Zaïre. Cette rallonge fait partie d'un programme d'urgence négocié actuellement. »

Pour masquer la nature de classe des antagonismes sociaux à l'intérieur même du Zaïre, les contradictions sociales sont transférées sur le plan racial (noir-blanc) ou sur celui du niveau de développement économique (pays riches-pays pauvres). Car si tous les Zaïrois se considéraient comme frères en tant que noirs ou que citoyens d'un pays « pauvre », la responsabilité des problèmes serait entièrement renvoyée à l'extérieur des frontières nationales et l'oligarchie pourrait continuer ses rapines sans tracas (7).

L'indépendance et le développement économiques furent, jusqu'à la déconfiture complète de l'économie et des finances zaïroises, une des principales cordes du « Nationalisme Zaïrois Authentique ». Mobutu promettait monts et merveilles en ces domaines. L'année 80 (« objectif 80 ») devait en consacrer la réalisation, mais celle-ci paraît bien compromise...

Faillite d'une idéologie ?

Les mesures rattachées d'une manière ou d'une autre à l'authenticité et au nationalisme sont invariablement entourées du fracas publicitaire maximum. Plus que leur mise en œuvre, c'est la sensation qu'elles doivent provoquer qui importe au régime. Dans l'esprit des dirigeants politiques, le peuple doit être convaincu — ou à tout le moins intimidé — par les vastes campagnes de propagande. Tous les mass media, centralisés au département de l'*Orientalisation Nationale*, sont alors mis en œuvre.

Même hors des périodes de tension, les mass media ressassent quotidiennement les mêmes slogans, les mêmes thèmes et flagorneries à l'égard du Guide Suprême.

Des groupes d'animation spécialement entraînés et payés dansent et chantent régulièrement en hommage au *Guide Suprême*, au *Grand Timonier*, au *Père de la Nation*, auquel les Zaïrois doivent tout. D'une manière chronique, les citoyens et citoyennes sont obligés de manifester leur fidélité au Guide par des « marches de soutien » obligatoires. La propagande du régime s'est fortement implantée à

(7) Ce thème est moins utilisé depuis le départ des étrangers suite à la zaïrianisation. De nouveaux boucs émissaires furent trouvés. En 1974, les « commis-saires du peuple » et les « acquéreurs » durent battre la coulpe ; par la suite, ce furent les commerçants à qui l'on impute l'inflation galopante. Entre temps les étrangers sont redevenus les sauveurs. Le mal est devenu le « mal zaïrois ».

l'école où un cours d'éducation civique est censé prêcher le mobutisme. Des séances d'animation politique s'y tiennent plusieurs fois par semaine.

Malgré l'efficacité de l'appareil de propagande, la population s'est faite de plus en plus sceptique et réticente. Que de promesses non tenues, que de mirages bien vite dissipés... Puisque l'appareil de répression mentale du régime s'émousse progressivement devant la montée des revendications populaires, s'y substitue graduellement une répression de plus en plus policière.

L'ARMÉE COMME SOUTIEN PRINCIPAL

Une dictature militaire ?

Si la concentration presque totale du pouvoir d'État entre les mains d'un seul homme justifie l'étiquette de « dictature absolue » attribuée au régime Mobutu, convient-il aussi d'y voir une dictature « militaire » ?

La prise du pouvoir par Mobutu en 1965 résulta en effet d'un coup d'État militaire. Bien que le chef de l'État zaïrois ne soit qu'un « militaire d'occasion » (8), il occupe le poste de commandant en chef de l'armée depuis 1960 (suite à son premier coup d'État en septembre 1960). Les deux premiers gouvernements du nouveau régime furent dirigés par un autre militaire réputé : Mulamba.

Et pourtant, les principaux postes politiques et économiques depuis la fondation du M.P.R. en 1967, sont le plus souvent occupés par des civils. Si la place des militaires au sein des instances politiques dépasse ce qu'on pouvait observer sous la présidence de Kasavubu, elle n'en reste pas moins assez discrète. A quoi cela tient-il ? Vraisemblablement à la politique de compétence et d'« hommes nouveaux » que Mobutu a habilement mise en œuvre.

L'armée est officiellement subordonnée au M.P.R. « Dès maintenant, les forces armées du Zaïre sont au service de la politique du M.P.R., au service du régime instauré par le

(8) Ainsi nommé par Ryemenan dans un article du *Monde Diplomatique* de décembre 75. Mais, au départ, tous les militaires congolais n'étaient-ils pas des militaires d'occasion, les colonisateurs ayant limité leur promotion ?

Président-Créateur du parti », déclarait le général Molongya, le 17 novembre 1972.

Les milices de la J.M.P.R. collaborent étroitement avec l'armée. Dans les centres de l'armée, les cadres de la J.M.P.R. apprennent les traditions et le langage des militaires ; « ils peuvent, ainsi, sous l'œil vigilant de l'armée, continuer leur tâche d'éducation patriotique de la jeunesse » (déclaration du Congrès).

La question du caractère « militaire » ou non de la dictature de Mobutu perd de son importance si l'on se rend compte que l'armée elle-même reproduit les différenciations sociales du Zaïre. Les hauts cadres militaires ne sont qu'une fraction — particulièrement bien placée sous le rapport de l'accès au pouvoir — de l'oligarchie bureaucratique qui, depuis l'indépendance a investi l'appareil d'État. Il faut aussi rappeler qu'au sein de toute dictature, qu'il y ait ou non de nombreux militaires au postes de direction, l'armée demeure le principal pilier et l'ultime recours pour maintenir et perpétuer tant le pouvoir que le système économique en vigueur.

Esprit de corps et divisions

Nzi Betu Kulu (9) a judicieusement décrit une des caractéristiques idéologiques de l'armée par l'expression « esprit de corps ». Cet « esprit de corps » fut créé puis entretenu sous la colonisation pour maintenir la cohérence et la docilité de l'ensemble de la Force Publique. La vie des militaires, souvent éloignés de leur milieu d'origine, plus ou moins cloisonnés dans leurs camps, « à part » des civils, les quelques privilèges matériels dont ils bénéficiaient, tout cela concourait à empêcher la politisation de l'armée. Politisation qui aurait pu, à la fin des années 50, se traduire par la solidarité avec la lutte anticoloniale des civils.

Sous le régime Mobutu, ce même « esprit de corps » est encouragé par une politique de salaires : à niveau hiérarchique correspondant, un militaire gagne plus qu'un civil. L'enrôlement permet aussi d'éviter le chômage. Mais la tribalisation trop voyante et la baisse rapide du pouvoir d'achat des soldats et cadres subalternes affaiblissent la

(9) Nzi Betu Kulu, *L'armée zaïroise mercenaire dès sa naissance*, Politique Aujourd'hui, avril 76.

cohérence interne des F.A.Z. S'en suivent des risques de division et une possibilité de politisation (10).

Des divisions sont ainsi apparues lors de l'affaire du coup « monté et manqué » en 1975. Plusieurs hypothèses courent à ce propos. Un fait demeure cependant indéniable : la plupart des officiers impliqués appartiennent à des ethnies frustrées par la politique tribaliste de Mobutu (par exemple Tetela, ethnies de l'Est, etc.). Il en va de même pour le « complot » de février 1978.

Ce complot — le dernier en date — a été révélé au public par le « Comité Zaïre » (11) :

« Le 27 février, le Comité Zaïre annonce qu'à la suite d'un coup d'État raté 250 officiers de l'armée sont arrêtés. Le Comité mentionne quelques noms qui par la suite reviendront régulièrement dans les journaux : Bompeye, Kalume, Muepu, Panubule..., les pilotes des Mirages et tous les officiers du Bas-Zaïre.

L'ambassade du Zaïre réagit de la même façon que lors de nos révélations sur les massacres d'Idiofa : de façon particulièrement faible et maladroite : le Comité Zaïre est un "groupuscule" visant à intoxiquer l'opinion publique, ses informations sont contradictoires, les nouvelles sur un complot ne sont que des mensonges, etc.

Mais le 7 mars Mobutu met sa propre ambassade dans son tort. Dans une interview par son agence de presse AZaP, il déclare que 91 personnes sont arrêtées. Elles auraient envisagé d'assassiner des parents et même des enfants du président. Ils auraient en outre préparé un terrorisme urbain, prévoyant des attentats contre des magasins, des cinémas et les ambassades de France et du Maroc. Trois pays, parmi lesquels un pays africain, auraient incité les officiers à effectuer ces actions. Une partie des détenus est accusée par Mobutu d'avoir activé lors de la guerre du Shaba le mécontentement au sein de l'armée en détournant les provisions alimentaires et les soldes. Ce groupe aurait finalement eu l'intention de faire exploser la centrale hydro-électrique du barrage d'Inga et de saboter le pipeline Matadi-Kinshasa.

En réalité, il s'agit d'une tentative de complot assez restreinte, préparée par un petit groupe de personnes peu intéressantes comme Kalume, Kadia Kubanza, etc. Un certain nombre de jeunes officiers n'étaient que de très loin au même pas du tout impliqués dans l'affaire.

Les soi-disant comploteurs ont été dénoncés à la C.I.A. par un

(10) Par « politisation » nous entendons la conscience de ses intérêts de classe et un engagement en fonction de ceux-ci.

(11) Extrait de l'article « Epuración dans l'armée », *Info-Zaïre*, avril 1977.

lieutenant de l'armée. La C.I.A. a mis au courant le président Mobutu, en séjour à Abidjan, qui dès son retour a invité chez lui le major Kalume.

Celui-ci a tout dévoilé, moyennant la promesse qu'il ne serait pas exécuté. Et en effet, lui et un autre (Muepu ?) ont eu la vie sauve. Contrairement donc aux déclarations officielles, il n'y a eu que onze exécutions.

Kalume a dénoncé de jeunes officiers qui n'avaient rien à voir avec le complot. Pour lui-même et pour les quatre grands de l'armée, les généraux Babia, Singa (gendarmérie), Likulia (justice) et le colonel Kikunda, c'était une occasion unique de régler des comptes avec de jeunes officiers-technocrates formés à l'étranger et appartenant à des ethnies différentes (Luba, Tetela). Ainsi plusieurs concurrents ont été dénoncés ; certains furent libérés faute de preuves, mais d'autres furent condamnés à mort sur base des moindres indications (présences, contacts, visites...)

Depuis 1975, la démoralisation des Forces Armées Zaïroises croît sans cesse. Il va de soi que le simple soldat, glissant vers un état de demi-misère, se sentira plus proche des masses exploitées que des hauts gradés opulents. A cela s'est ajoutée la réprobation des troupes face à la sale besogne qu'ils étaient obligés d'exécuter en République Populaire d'Angola. Envoyés sans pitié au massacre, chargés de tuer des frères « combattants de la liberté », leur bas moral et les nombreuses désertions expliquent en partie la faible résistance rencontrée par le M.P.L.A. lors de sa contre-offensive victorieuse vers le Nord, fin 75.

A Kisangani, par exemple, pas un homme du bataillon envoyé en R.P.A. ne revint. En outre, un quart des effectifs casernés en ville préféra rentrer tout bonnement au village malgré la cour martiale qu'ils risquaient pour désertion.

La fameuse division Kamanyola, tant chantée lors du 10^e anniversaire du régime, connu aussi de graves difficultés. Les Pygmées enrégimentés par le Guide démagogique se révoltèrent à Kitona tuant quelques instructeurs Nord-Coréens. Fin 75, ce groupe d'instructeurs, coupant court à l'instruction, regagne la Corée. L'indiscipline règne dans cette division d'élite ; les habitants des cités aux environs de Njili en savent quelque chose pour avoir subi un fameux raid après la fête du 24/11/75. Peu après, 800 éléments de cette même division désertaient.

D'après Nketo Nlandu, en février 76, 300 soldats furent exécutés au camp des para-commandos pour refus de combat en Angola et, en mars, à l'occasion d'un nouveau

coup d'état manqué, 120 militaires sont tués et un général blessé (12).

Aux dires du Front de Libération Nationale Congolais (F.L.N.C.), une partie des troupes engagées dans les combats au Shaba en mars et en avril 1977 a rejoint les rangs des combattants de la liberté. L'effondrement d'une armée bien équipée et forte de plus de 60 000 hommes devant quelques centaines de combattants résolu a obligé Mobutu à faire appel à l'armée marocaine.

Pour revigorer ses troupes, Mobutu limoge alors le commandant en chef Bumba Mowasso, met vingt-huit généraux et hauts officiers en retraite anticipée, condamne à mort le chef de l'état-major des forces terrestres Mampa et le commandant de la troisième région militaire Kabwe.

Cette série de faits n'indique pas nécessairement l'existence d'une opposition politique organisée au sein de l'armée, mais elle signifie que les conditions de cette politisation existent aujourd'hui.

La répression

La fonction de l'armée zaïroise n'a en cela rien de bien particulier. Répressive face aux populations locales, elle l'a été depuis sa fondation sous l'Etat Indépendant du Congo. A cette époque, les administrateurs de Léopold II avaient recruté des soldats d'Afrique de l'Ouest et de certaines ethnies congolaises (surtout Bangala, Tetela, Zande) pour maintenir le joug colonial sur des populations réticentes.

Aujourd'hui même les choses n'ont pas changé. La fonction répressive de l'armée est fréquemment apparue depuis l'indépendance. Elle fut chargée de l'élimination des lumumbistes en 1960 (13), de s'associer aux mercenaires et à l'aide militaro-technique belge pour écraser les rébellions en 64 et 65, de tirer sur les étudiants en 69 et de les remettre sur le droit chemin en 71.

Le joug néo-colonial a remplacé celui des colonisateurs mais la tribalisation de l'armée reste très poussée. On peut même affirmer qu'elle l'est davantage dans la mesure où

(12) D'après l'article de Nketo Nlandu intitulé : *Le chaudron bout*, in *Afrique Asie*, n° 125, janvier 1977.

(13) Notons cependant que l'armée elle-même avait éclaté en 1960 sur la base des critères politico-ethniques qui sous-tendaient les alliances ou les oppositions de la nouvelle classe dominante après l'accession à l'indépendance.

Mobutu, depuis 1960 (14), a progressivement placé des hommes de son ethnie aux postes clefs des F.A.Z. (15) et au sein des troupes d'élite.

Une nouvelle fonction

L'engagement des F.A.Z. en Angola témoigne aussi de la nouvelle fonction attribuée à l'armée depuis l'avènement du régime Mobutu. L'armée zaïroise est chargée de faire régner l'ordre de l'impérialisme au-dehors même des frontières zaïroises.

C'est, en partie, à la lumière de cette nouvelle fonction qu'il faut comprendre l'acquisition d'avions « Mirage » pour la coquette somme de 92 millions de Zaïres, et, plus récemment encore, le prêt U.S. de 50 millions de dollars pour l'achat d'armements lourds et d'équipements de communication. Le matériel des F.A.Z. est, selon l'ordre d'importance décroissante, d'origine américaine, française, belge, italienne... et chinoise. La formation militaire et technique est aussi dispensée par ces pays.

L'importance des F.A.Z. dans la politique du régime est attestée par la part qu'elles prennent du budget d'investissements de l'Etat : en 1975, 170 millions de Z, soit dix fois plus que pour l'éducation nationale (16). L'accélération des achats d'armes est très nette depuis 1975. Pour les seules années 75-76, les importations d'armes sont plus de deux fois supérieures à toute la période 64-73 (17).

Une efficacité douteuse

L'efficacité de F.A.Z. croît-elle en proportion de ses effectifs (18) et de son équipement ? Il s'agit, à ce propos,

(14) Dès sa nomination à la fonction de chef d'état-major de l'A.N.C. en 60, Mobutu prépare l'éviction de Lumumba en plaçant ses hommes à la tête des garnisons de Léopoldville.

(15) F.A.Z. : initiales de Forces Armées Zaïroises, ex-A.N.C.

(16) Cf. Cahiers Marxistes, n° 19, p. 25, Bruxelles, article de Lammens.

(17) Estimation basée sur le projet de budget d'investissements 75 et le financement U.S. pour achats 76 et les chiffres du World Military expenditures and Arms Trade.

(18) 1960 : 23 000 hommes. 1967 : 45 000. 1975 : 65 000.

de bien distinguer le gros de l'armée des troupes d'élite. Ces dernières, à savoir Ditrac, commandos, blindés, ont reçu formation intense et armement de premier choix ; ethniquement — nous l'avons vu — elles sont, en bonne partie, proches du Président. Cependant, la guerre d'Angola, les maquis animés par Laurent Kabila (19) et la « guerre de Shaba » n'ont certainement pas confirmé l'efficacité de ces troupes.

Pour le reste de l'armée, le bas moral dont nous avons étudié les causes en réduit l'efficacité, dans le contexte d'une lutte populaire armée, à peu de choses.

Cette armée que Mobutu a voulu nombreuse représente, surtout en cette période de crise, un fardeau pour l'économie du Zaïre en 1975. S'inspirant du modèle chinois, Mobutu a voulu la mobiliser pour le développement de la production agricole et l'affermissement de l'idéologie M.P.R. L'échec a été patent... et logique.

Qui, au sein des F.A.Z., pourrait être convaincu par des slogans (« servir, non se servir », etc.) en telle contradiction avec des pratiques connues de tous ? Comment une armée dont les gradés sont hypercorrompus et que l'on force à vivre sur le dos du peuple pourrait-elle se convertir soudain au travail agricole ?

(19) Maquis dans l'Est du Zaïre depuis la fin des années soixante.

La politique économique de Mobutu

La crise économique au Zaïre n'a fait jusqu'à présent que s'approfondir. Malgré les discours vibrants de Mobutu à propos de l'indépendance économique et l'épreuve de force qu'il soutint quelque temps avec les entreprises belges, il dépend, aujourd'hui plus que jamais, du système économique capitaliste de l'Occident.

Les expériences de la zaïrianisation et de la radicalisation mirent le pays au fond du gouffre. Les grands projets et les tentatives de développement des « pôles économiques » ont enrichi les « marchands de technologie » alors que la crise agricole s'approfondit et que la dette extérieure atteint des sommets inégalés.

Le capital international vient encore en aide car « qui aide le Zaïre s'aide lui-même » ; en fait, bien trop d'intérêts sont en jeu et tout particulièrement le secteur d'exportation des matières premières indispensables à l'approvisionnement des entreprises en Occident.

Le sous-développement croissant du pays touche en tout premier lieu les couches laborieuses de la population qui subsistent à présent au-dessous du minimum alimentaire reconnu par la F.A.O. ; et ce, dans des régions au potentiel agricole énorme.

LES OPTIONS ÉCONOMIQUES SOUS MOBUTU

Lorsque Mobutu s'empare du pouvoir en 1965, la situation économique du Zaïre est catastrophique. Le pouvoir du gouvernement central est réduit à peu de chose.

Les petites entreprises ont beaucoup souffert des troubles politiques et de la mauvaise gestion. Les routes et services de transport ne sont pas entretenus : les produits agricoles n'arrivent pas à destination. Les grandes entreprises ont mieux supporté la tempête. La prise de pouvoir du général Mobutu s'opère grâce à l'appui du capital international et d'une partie de l'oligarchie locale.

En réalité, le type de développement économique entrepris sous le nouveau régime de Mobutu est déséquilibré. Il profite aux capitalistes étrangers, bien entendu, mais aussi à une petite fraction de Zaïrois qui parvient à s'enrichir en servant de relais au capital étranger. Cette bourgeoisie locale, que nous analyserons dans un chapitre ultérieur, se rencontre ailleurs dans le Tiers Monde sous des formes plus ou moins semblables : c'est une bourgeoisie de type « comprador », qui laisse à l'étranger le contrôle effectif de la production.

Pour la grande majorité de la population, par contre, c'est la misère, la malnutrition. On parle aujourd'hui de « pré famine ».

Ce modèle repose sur diverses concentrations au niveau du pouvoir politique, des revenus de l'État, de la croissance économique régionale (1), de l'aide économique axée sur l'exportation et sur quelques produits seulement, et de la politique économique menée surtout en faveur des sociétés étrangères (2).

Le rôle de l'État

La politique économique et sociale menée au Zaïre à partir de 1966 va renforcer le pouvoir de l'État.

La dévaluation de 1967 va permettre d'augmenter les profits des entreprises d'exportation, et une taxation accrue renflouera les caisses de l'État. À ce moment, les cours du cuivre connaissent aussi un redressement important qui durera jusqu'en 1970. En même temps, l'État va renforcer sa position de négociation face au capital étranger sans toutefois mettre en question le contrôle qu'exerce ce dernier

(1) En 1968, Kinshasa et le Shaba procurent 90 % des emplois et 77 % des salaires payés.

(2) En 1968, les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de Zaïres fournissaient 88 % de la valeur ajoutée nationale, 65 % de l'emploi et 76 % des salaires payés.

sur l'économie. C'est ainsi que l'État reprend possession du portefeuille hérité du pouvoir colonial et nationalise toute une série de secteurs importants. En 1970, le secteur public contrôle, du moins juridiquement, 40 % de la valeur ajoutée nationale. Mais, même lorsque la propriété passe à l'État, le contrôle effectif, et même la gestion courante, sont confiés à des sociétés étrangères. Celles-ci gardent des atouts fort importants : par exemple, l'accès au financement, la commercialisation des produits, la fourniture de biens d'équipement et d'approvisionnement, la maîtrise technologique et de la gestion, etc. L'État zaïrois est le plus souvent intéressé par les « joint ventures » qui associent le capital étranger à l'État. La production reste alors contrôlée — jusque dans la gestion quotidienne — par les sociétés étrangères, l'État se contentant de participer aux bénéfices. Ceux-ci peuvent souvent être accaparés par des sociétés étrangères via le mécanisme des échanges commerciaux ou technologiques. L'internationalisation du capital diminue ainsi la prise que peut avoir un État du Tiers Monde sur une entreprise capitaliste.

Une autre pratique de l'État zaïrois est de confier à des sociétés étrangères des monopoles pour des secteurs entiers : pour les télécommunications (*Bell*), les produits pharmaceutiques, le secteur minier avec la *Sodimiza* (japonais), la *Société Minière de Tenke-Fungurume*, S.M.T.F. (japonais, sud-africain, américain, anglais) et, pour différents secteurs dans une vaste région, l'*Assinez* (ouest-allemand). Les moulins et les tréfileries allèrent aux entreprises américaines ; la prospection du pétrole et l'exploitation furent laissés aux bons soins de *Gulf*, *Shell* et *Petrofina*. La majeure partie de l'agro-business, la distribution et même le réseau de distribution d'eau sont exploités par des entreprises privées. Toute une série de parastataux administrent les secteurs stratégiques, mais dépendent en grande partie des sociétés étrangères qui gèrent ces secteurs.

Étant donné la nature de la classe dirigeante zaïroise, l'État joue au niveau économique un rôle tout particulier et de tout premier ordre. Contrairement à une bourgeoisie de type économique, la bourgeoisie zaïroise, de type « comprador », ne contrôle pas en dernière instance l'appareil de production et l'accumulation de capital. La véritable bourgeoisie économique est étrangère et cette situation se maintient grâce à la dépendance externe de l'économie à tous les niveaux : commerciale, financière et technologique. La classe dirigeante locale ne parvient donc à contrôler que les secteurs faibles et elle tire le principal de ses revenus de la

X

rémunération que lui procure le capital étranger pour les services qu'elle lui rend : orienter la politique de l'État et l'économie en fonction des intérêts capitalistes étrangers. La corruption fait donc partie intégrante de ce modèle de fonctionnement.

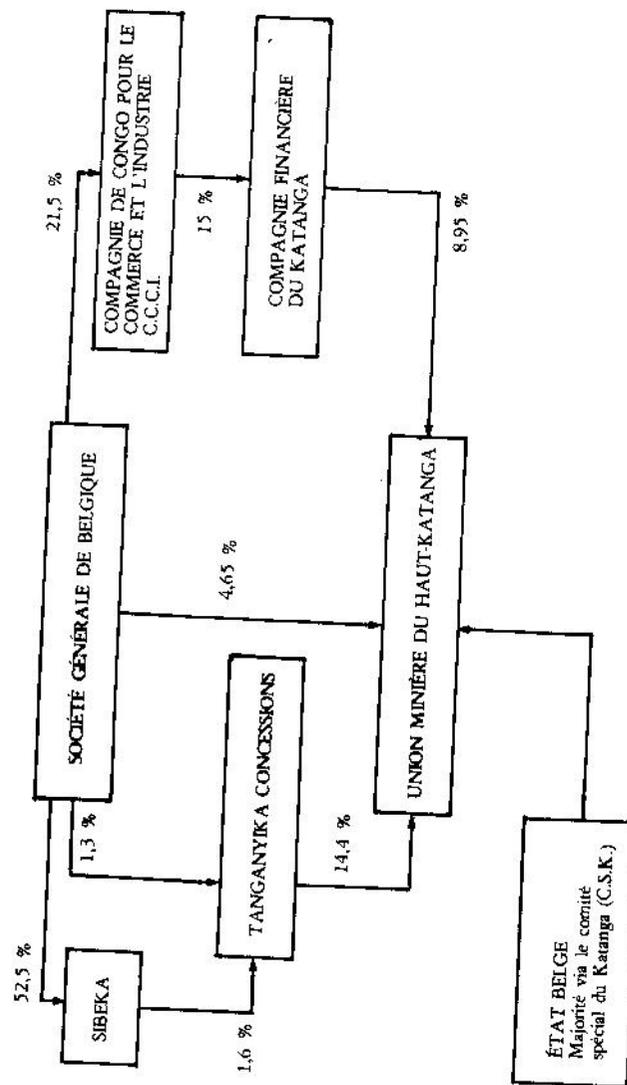
Indépendance économique ?

Depuis 1965, Mobutu lance des proclamations progressistes : soutien aux forces anti-impérialistes dans le monde, abolition des structures coloniales, planification économique. La propagande regorge de définitions telles que « création d'une industrie de transformation des matières premières locales », « contrôle des richesses du sol », « formation de cadres africains », « équilibre monétaire et financier ». La politique nationaliste d'authenticité est également appliquée à l'économie, les matières premières sont « nationalisées ». Mais le Zaïre reste dépendant du marché mondial du cuivre, qui est contrôlé par quelques grands comme l'Anacanda, Kennecott et Union Minière. La dépendance envers les techniciens étrangers subsiste : en 1968, ils ont reçu 50 % du total des salaires ! L'histoire de la zaïrianisation et de la radicalisation démontre combien la dépendance économique tant vantée est illusoire. Mais tout d'abord une autre histoire : celle de l'Union Minière.

L'Union Minière : un cas « test »

Il est important de s'arrêter aux aventures de l'Union Minière du Haut-Katanga (U.M.H.K.). Non seulement parce qu'elle était, de loin, la plus grande entreprise coloniale, mais aussi parce que sa carrière éclaire la politique du régime Mobutu. Derrière une nationalisation apparente on découvre en effet une parfaite continuité.

Tableau des groupes qui avaient des intérêts dans l'U.M.H.K. avant la nationalisation



La nationalisation

L'U.M.H.K. fut créée le 28 octobre 1906. Peu avant l'indépendance elle ramena son siège social à Bruxelles, de sorte qu'elle devint une entreprise de droit belge. Pendant la sécession katangaise, l'entreprise payait évidemment ses impôts au trésor katangais, ce qui permit aux autorités katangaises de mettre sur pied une force armée considérable : gendarmes et mercenaires.

Au cours de l'année 1966, le parlement congolais vota quelques lois qui seront déterminantes pour l'avenir de l'U.M.H.K. La loi dite *Bakajika* instaura une révision des concessions : toutes les entreprises qui désiraient exploiter des mines, surfaces agraires, etc., devaient à nouveau demander l'autorisation. Une seconde loi obligeait les entreprises à établir leur siège au Congo. La plupart le firent mais mirent leurs capitaux dans les mains d'entreprises belges, qui devinrent ainsi des holdings. L'U.M.H.K. estima, vu sa position de force, qu'elle pouvait tranquillement outrepasser la loi.

Le 26 avril 1966, l'U.M.H.K. décrète unilatéralement une nouvelle augmentation du prix du cuivre, afin de s'aligner sur les prix chiliens et zambiens. Ceci irrita Mobutu étant donné que les augmentations de prix au Chili et en Zambie étaient discutées avec les gouvernements respectifs de ces pays. Immédiatement les droits d'exportation furent augmentés et les autorités décrétèrent que le siège social et administratif de toutes les entreprises de droit zaïrois devait être transféré au Zaïre pour le 1^{er} janvier 1967. Comme il a été dit, l'U.M.H.K. n'avait pas de filiales zaïroises, mais le général Mobutu décréta qu'elle devait être transformée en entreprise zaïroise. Après des négociations infructueuses, le transfert obligatoire fut repris dans une loi et il fut question d'une filiale zaïroise.

Dans cette situation très confuse, le régime congolais arrêta subitement toute négociation et exigea que l'U.M.H.K. transfère immédiatement son siège administratif au Congo, sous peine de ne plus recevoir d'autres concessions dans le futur et le 2 décembre, les premières sanctions furent appliquées par l'État congolais : suppression de l'exportation du cuivre et blocage de l'actif. De plus, le Congo exige à nouveau le rapatriement des 7,5 milliards en devises (18 % du total de l'actif hors du Congo), en échange des stocks que l'U.M.H.K. avait constitués hors du pays. L'entreprise refusa. Le dernier jour de l'an 1966, Kinshasa annonça la création de la Générale Congolaise des

Minerais (Gécomin), qui devait prendre en main l'exploitation des mines au Katanga ainsi que le traitement des minerais et leur vente. L'entreprise était nationalisée. Le ministre belge des Affaires étrangères protesta avec insistance et le personnel européen eut le choix de retourner en Europe ou de conclure un accord avec la nouvelle entreprise au Congo.

Même si l'affaire prenait fin ici, on pourrait considérer que l'U.M. était largement dédommée et même d'une manière injustifiée. L'U.M. avait — comme d'ailleurs toutes les grandes entreprises dans le Tiers Monde — gagné énormément d'argent en investissant au Congo. Le bénéfice comptabilisé entre 1950 et 1959 s'élevait à 31 milliards de F.B. Malgré le fait que les réinvestissements et les impôts doivent encore en être déduits, cette somme est déjà supérieure à la contribution que les actionnaires ont apportée, soit environ 10 milliards de FB en tenant compte de la dévaluation de la monnaie. De plus, en tenant compte de la division internationale du travail, on peut considérer les grands bénéficiaires qui sont faits lors de la transformation dans les pays développés industrialisés. La métallurgie Hoboken-Overpelt, qui transforme notamment 70 % de la production de cuivre et de cobalt du Congo, réalisa pour la période 1963-68 un bénéfice de 3 milliards de FB.

... Et la dénationalisation

Après la nationalisation suivit une épreuve de force où l'U.M. possédait tous les atouts pour gagner. D'une part elle pouvait, malgré l'interdiction d'exporter, livrer ses produits pendant 5 mois grâce aux énormes stocks qu'elle avait pu constituer à l'extérieur. D'autre part, avec l'arrêt de l'exportation du cuivre, la principale source de devises du Congo disparut — en effet l'U.M. assurait à l'État 70 % de ses recettes en devises — de sorte que les possibilités d'importation s'écroulèrent et le déficit provoqua une énorme inflation dans le pays. Des entreprises, qui dépendaient de l'approvisionnement venant de l'étranger, durent s'arrêter. Le Congo était au bord de la faillite. De plus, la *Gécomin* dépendait, pour son fonctionnement technique, du personnel blanc. Le Congo ne trouvait d'ailleurs pas d'acheteurs pour son cuivre et les intérêts étrangers ne risquaient plus d'investissements de peur d'une nouvelle nationalisation.

En janvier, Mobutu montre alors « sa bonne volonté »

et renonce aux 18 % auxquels le Congo avait droit dans l'U.M. de Belgique. De plus, le gouvernement zaïrois propose de soumettre le problème des compensations à un tribunal international, ce qui en fait revient à accepter le principe du dédommagement.

La capitulation est consommée en janvier 1969. Le gouvernement qui avait décrété que l'U.M. n'existait plus, entra alors en pourparlers avec la *Société Générale des Minerais*, une filiale de la Société Générale de Belgique. A cette société on confia la commercialisation et l'administration de la production. En échange, elle reçoit 4,5 % du chiffre d'affaires total de la Gécomin ! En fait, on retrouve la situation antérieure : le personnel de l'Union Minière est mis à la disposition de la Gécomin par la Société Générale des Minerais (S.G.M.). Cette même S.G.M. a en main la commercialisation, et l'industrie belge continue à acheter les métaux katangais — avec lesquels furent notamment réalisés, entre 1963 et 1968, les 3 milliards de bénéfices de la métallurgie Hoboken-Overpelt. L'accord définitif suit en septembre 1969 ; il prévoit un dédommagement pour la S.G.M. (lisez U.M.) pendant 15 ans, qui s'élèvera à 6 % des ventes, ce qui en fait représente 100 % du bénéfice, si le cours du cuivre est mauvais (3). Plus tard, lors de la « zaïrianisation », l'entreprise prit le nom de *Gécamines (Générale des Carrières et Mines du Zaïre)*.

La capitulation est donc complète : les 6 % des ventes exigés, qui auparavant avait été entièrement refusés, sont maintenant payés à l'U.M. Le Zaïre n'a par ailleurs jamais rien acquis des stocks à l'étranger, ni des 7,5 milliards de contre-valeur. Il renonce à ses droits sur l'U.M. en dehors de ses frontières, en échange du maintien de la Gécamines.

Quelques années plus tard, en février 1974, le dédommagement pour la nationalisation est converti en une somme forfaitaire unique de 4 milliards de FB. Ensuite, il fut convenu que la collaboration technique entre la Gécamines et la S.G.M. serait poursuivie et qu'une société belgo-zaïroise serait créée pour la commercialisation du cuivre. D'une interview avec Corbiau, gouverneur de la Société Générale de Belgique (4), il ressort que les accords concrets conclus avec le Zaïre avaient rendu Corbiau « optimiste ». Après sa visite à Kinshasa, il fit part de la création de la

(3) Il s'agit ici de sommes importantes, surtout si on tient compte que l'U.M. réalisa de 1960 à 1966 16 milliards de francs belges de profits, dont la plus grande partie fut rapatriée.

(4) *De Standaard*, 5 novembre 1976 (quotidien flamand).

Sozacom (Société Zaïroise de Commercialisation des Minerais), à laquelle les intérêts belges et zaïrois étaient associés. L'U.M. se porte donc à merveille ; la société est maintenant mieux répandue géographiquement. Elle a fait des investissements importants dans l'exploitation géologique des couches de minerais. L'U.M. a diversifié des activités dans de nombreux pays, notamment en Belgique, au Canada, aux États-Unis, Mexique, Brésil, Australie, Espagne, Iran...

Quel est, au fond, le fil conducteur dans ce double mouvement de « nationalisation-dénationalisation » ?

Personne ne prétendra qu'il s'agit ici du développement de la nation zaïroise ou des intérêts du peuple africain. Il est clair que le Zaïre est gouverné par une oligarchie — un petit groupe de profiteurs —, qui oriente toute l'économie en vue de son enrichissement financier rapide.

Evolution de la monnaie zaïroise depuis 1965

		cours moyen officiel en FB (fixé par la Banque Nationale)	cours sur le marché libre en FB
sept. 1965	1 000 francs congolais		
31.12.1965		300	135
17. 6.1966			
24. 6.1967	dévaluation officielle		
31. 7.1967	1 Zaïre = 1 000 FC	100 (2 dollars)	85
28.11.1969			78
15. 9.1970			79
30.11.1971			61
déc. 1971	dévaluation officielle par rapport au dollar		
31. 8.1972		91	54
15.10.1973		73	53
15.10.1974		77	48
15. 9.1975		72	40
12. 3.1976	dévaluation officielle		
31. 9.1976		44	20
15. 2.1977		(1,2 dollar) 42,5	20

Source : Kredietbank

Comme le capital international, géré par des étrangers, fait obstacle à un contrôle effectif de l'économie zaïroise par la bourgeoisie locale, il reste pour celle-ci la possibilité de rogner les prérogatives des étrangers : expropriation des secteurs faibles (commerce, importation, petites unités agricoles,...) ou pseudo-nationalisation des secteurs plus importants et « joint-ventures » qui permettent une plus grande participation aux profits des étrangers. La concurrence entre impérialismes est également mise à profit. Le capital devient international, la puissance du capital belge est concurrencée et remplacée petit à petit par d'autres partenaires d'origine américaine, française, italienne, japonaise, britannique, etc.

Comptes de l'Etat
(en millions de zaïres)

Années	1973	1974	1975	1976	1977 (9 mois)	1977 (12 mois prévis.)
Recettes	382,5	534,5	404,8	458	521,8	
Dépenses	445,3	739,7	596,1	761,2	706,9	
Déficit budgétaire	- 62,8	- 205,2	191,3	303,2	- 185,1	
Déficit total (+ opérations extra-budgétaires) ..	- 76,5	- 208	- 165,8	349	154,4	240,0

Source : D. Bonehill, *La dépendance et la fragilité*, *Le Monde Diplomatique*, juin 1978, p. 5.

La dévaluation

Entre 1960 et 1967, la dette de l'Etat atteignit 89 milliards de francs congolais. Elle fut financée par l'inflation, ce qui aiguïsera les tensions sociales, et en particulier les tensions entre les milieux citadin et campagnard. Alors que l'agriculteur obtient pour sa production le prix officiellement fixé, les articles de consommation deviennent de plus en plus chers. C'est certainement l'une des raisons des nombreuses révoltes dans les campagnes. Dans les villes, l'inflation est atténuée par la redistribution des revenus dans le contexte du clan. Ici le pouvoir d'achat de l'ouvrier

moyen était néanmoins tombé de 45 %. La dévaluation de 1967 est avant tout destinée à redonner confiance aux investisseurs étrangers.

Pour la population, il ne fut pas question d'amélioration : le salaire réel diminua de 20 % dans le secteur privé, tandis que la baisse dans le secteur public était encore plus forte.

L'inflation continuelle, renforcée sans cesse par le déficit chronique des comptes de l'Etat, obligera à bien d'autres dévaluations comme le montre le tableau.

Les grands projets

Le régime a mis sur pied toute une série de projets énormes et prestigieux. Ceux-ci profitent en premier lieu aux entreprises étrangères et sont de plus le moyen par excellence pour donner à la population et à l'opinion mondiale l'illusion du développement. L'industrialisation du Bas-Zaïre est typique de la politique de la bourgeoisie zaïroise, dont l'objectif est d'attirer les multinationales et de fournir des matières premières aux pays développés. La Belgique, la France et le Gouvernement zaïrois financent l'extension de Banana en port de mer pour grands tonnages ; la ligne de chemin de fer Matadi-Banana est construite avec du capital japonais ; les Etats-Unis prennent pour leur compte les installations portuaires à Matadi. *Reynolds* et *Alusuisse* (aluminium) songent à de grands investissements, vu la disponibilité d'une main-d'œuvre à bon marché et de l'électricité d'*Inga*. Divers projets chimiques et pétrochimiques (italo-zaïrois) sont en route. Des industries sont créées à Maluku avec du capital et une aide technique belges (Société Générale). En bref : un complexe de travaux d'infrastructure et d'industries destiné à l'exportation de produits semi-finis vers les entreprises étrangères. Cette concentration est due à la simultanéité d'un débouché vers la mer, des matières premières et de l'électricité à bon marché.

Le complexe de barrages et de centrales électriques à l'embouchure du fleuve Congo, fleuve ayant le plus grand débit régulier du monde (42 000 m³), était déjà envisagé du temps de la colonie. Mobutu reprend l'idée et commence la réalisation de cet énorme projet de prestige (5). Les Français

(5) Les chutes du Zaïre, qui sont économiquement rentables, atteignent une puissance brute théorique de 103 millions de kilowatts (KW).

s'emparent de la phase I et collaborent à l'ensemble du projet. Le Premier ministre belge, E. Leburton, se rend sur place et les A.C.E.C. (Westinghouse) obtiennent également de participer à la construction d'Inga. Ils reçoivent une commande de turbines, de transformateurs et de matériel d'équipement pour une somme de 80 millions de Zaïres, soit environ 4,5 milliards de FB. Pour l'Office du *Ducroire* belge (6), il s'agit de l'une des principales transactions couvertes en 1973. Les 1 630 Mw que l'ensemble (phases I et II) produira seront utilisés par Kinshasa et les usines déjà présentées ci-dessus. Le raffinage du cuivre katangais devient dépendant de l'électricité d'Inga par la construction de la ligne à haute tension Inga-Shaba. Avec ses 1 700 km, cette ligne est la plus longue du monde. Les coûts en sont estimés à 360 millions de dollars et l'exécution est confiée à un consortium américain, aidé par des entrepreneurs italiens.

L'industrie de base que le Zaïre développe actuellement n'est pas intégrée dans une planification réelle du développement. Prenons encore l'exemple de l'aciérie de Maluku, qui doit être le point de départ d'une industrie lourde, considérée par le régime comme le moteur d'un développement futur. L'usine dépend pour son approvisionnement, dans la phase actuelle (qui risque de durer fort longtemps), totalement de produits importés (ferraille, acier, fonte). C'est aussi le cas de la Sotexki de Kisangani, qui importe de France ses matières premières, des produits textiles synthétiques et qui profite donc surtout au développement de l'économie française. La création et l'entretien des routes sont également victimes de la politique des grands projets et les routes de l'intérieur du pays deviennent inutilisables. Alors qu'auparavant on pouvait rouler sur la plupart des routes avec des voitures européennes, il faut maintenant des Land-rover. Si les installations appropriées sont mises en place au pied de ces chutes, une puissance effective de 40 millions de KW peut être utilisée. Les chutes d'Inga, à elles seules, pourraient fournir 30 millions de KW si elles étaient totalement exploitées. En réalité, ceci signifie que l'on pourrait produire annuellement plus de 280 milliards de KWH, jusqu'à éternité.

Ceci représente à peu près 1/3 des réserves mondiales d'hydro-électricité.

Du point de vue économique, il semble cependant aber-

(6) Un parastatal qui assure l'exportation belge contre les risques.

rant de mettre sur pied cette énorme masse d'énergie — 3 fois la production annuelle de l'Italie, 5 fois celle de la Chine, 12 fois celle de la Belgique — quand on ne dispose pas d'un éventail énorme d'industries lourdes qui pourraient l'utiliser. Même une industrie qui serait 50 fois plus importante que l'industrie du cuivre du Shaba aux alentours des années 80, ne serait pas encore suffisante.

Pour sa plus grande gloire, Mobutu a aussi construit une tour, « sa » *Voix du Zaïre* (radio-TV), une ville de luxe dans son village natal de Gbadolite, un domaine et un château à la N'sele avec une station radio, une pépinière et une ferme modèle. Comme autres projets prestigieux, mentionnons le *Centre de Commerce International du Zaïre* à Kinshasa, l'hôtel de luxe construit à Goma, la *Maison du peuple* et le stade de Kinshasa, l'aéroport international de Rutshuru, sans oublier l'importante flotte aérienne de guerre (Mirages et hélicoptères Puma français, Hercules C 130 américains) et civile (ex-Boeing 747, DC-10...), les dépenses dans le domaine des télécommunications (transmission par satellite, faisceaux hertziens...), etc.

La vente par les industries capitalistes étrangères de biens d'équipement inappropriés et même non rentables foisonnent au Zaïre. Alors que le profit est garanti pour les « vendeurs de technologie » (7), il n'est pas rare qu'aucun profit ne soit jamais réalisé par les acquéreurs de ces biens après leur mise en fonctionnement. Outre les exemples qui précèdent, citons encore celui de l'usine « clef-sur-porte » fournie par la firme allemande Klöckner-Humboldt-Deutz. Celle-ci avait signé un contrat avec l'État zaïrois en vue de la construction d'une usine d'engrais chimiques tout en participant à raison de 50 % au capital. Le contrat était conçu de manière à ce que le profit de la firme allemande soit assuré, indépendamment du fonctionnement effectif de l'usine d'engrais. De sorte qu'en outre, la firme allemande pouvait attendre un bénéfice net dans l'éventualité où l'usine réalisait le moindre profit. En fin de compte, l'usine ne fut pas construite, mais il est plus que probable qu'elle n'aurait pas été rentable étant donné la faiblesse de la demande émanant des agriculteurs zaïrois.

Outre le marché des biens d'équipement, c'est aussi celui des biens d'approvisionnement qui est recherché par les firmes occidentales. Ainsi, les usines construites par les

(7) Le professeur B. Verhaegen utilise le concept d'« impérialisme technologique » pour décrire ce phénomène, notamment dans un article récent : Zaïre, les chaînons de la dépendance, *la Revue nouvelle*, février 1978, pp. 129-139.

firmes étrangères au Zaïre doivent généralement s'approvisionner en grande partie auprès de sources étrangères, qui sont bien souvent d'ailleurs en liaison avec les fabricants d'équipement. Le cas est clair pour l'usine textile Sotexki de Kisangani, construite et approvisionnée par l'industrie française.

Pour l'ensemble du Zaïre, le tableau ci-après permet de connaître la part des matières premières et consommables qui a été importée. Nous abordons plus loin le cas des grands projets agricoles.

Partie importée des achats de matières premières et consommables par les entreprises zaïroises pour quelques secteurs de l'activité économique (en pourcentage)

Secteur	1969	1970	1971	1972
1. agriculture	14,7	9,9	18,6	16,0
2. industrie extractive	66,6	68,9	63,6	68,7
3. industrie transformation produit agricole	37,0	42,4	51,6	48,9
4. autres industries de transformation	67,5	67,4	65,3	64,5
5. bâtiment-travaux publics	26,5	28,1	30,6	10,3
6. transports, communications, entrepôts	32,5	23,4	35,2	37,7

Source : *Les Cahiers du Cédaf*, Bruxelles, 1977, n° 4-5, p. 22.

En 1972, la part importée s'élève aux deux-tiers pour les secteurs des industries extractives et des industries de transformation des produits non-agricoles, et à près de la moitié pour le secteur des industries de transformation de produits agricoles.

La mise en place d'une structure industrielle peu appropriée est encore aggravée par l'endettement auquel le pays a dû recourir massivement pour les financer. Le problème apparaît surtout en 1970, lorsque les cours du cuivre connaissent une première dépression. Les projets engagés ne sont pas mis en question et d'autres projets nouveaux sont mis en chantier malgré la baisse des ressources de l'Etat. Le déficit sera dès lors comblé partiellement par l'expansion monétaire — provoquant une inflation grave qui fera baisser drastiquement le pouvoir d'achat des travailleurs —, mais surtout par le recours aux emprunts étrangers. En 1972, leur montant est 12 fois plus élevé qu'en 1966 et la dette extérieure sera, en 1976, la plus élevée du monde par habitant.

Le service de la dette deviendra si important (25 % des ressources de l'Etat en 1975) que le pays se retrouvera en 1976 en cessation de paiements. Une nouvelle hypothèque affecte dès lors le pays, qui se trouve encore un peu plus inféodé au capital international.

Le code des investissements : hauts profits garantis

Mobutu attache évidemment beaucoup d'importance à la politique d'investissement. En mars 1966 est créée une sorte de société nationale d'investissement et de crédit à l'industrie, la *B.C.E.D.I.* Ensuite, en 1969-1970, c'est la *Société Congolaise de Financement et de Développement (Socofide, plus tard Sofide)* qui est créée avec du capital privé. Les décisions de la société en ce qui concerne l'investissement sont prises sans l'intermédiaire de l'Etat, suivant des critères de production capitaliste : « une administration saine et un bénéfice sain ».

Le 26 juin 1969, Mobutu publie le (deuxième) *Code des Investissements*. Contenant toute une série de dispenses et de facilités, ce code représente une invitation aux investisseurs à venir faire au Zaïre des bénéfices maxima. Ils bénéficient notamment de l'exonération des impôts à l'importation, du précompte mobilier, de l'impôt des sociétés sur le matériel produit sur place, de l'impôt professionnel sur le bénéfice (pendant 5 ans), etc. L'ampleur de tous ces avantages dépend de la catégorie pour laquelle l'investissement est agréé. Tous les investissements, aussi bien des capitaux nationaux qu'étrangers peuvent en jouir. Toute une série d'entreprises ont déjà bénéficié de ce code, parmi lesquelles : *Goodyear, Fiat, General Motors, ITT, Unibra, Comingem*, etc.

LES NOUVEAUX CONQUÉRANTS (8)

Les investissements étrangers

L'investissement le plus important de ces dernières années est la mine de cuivre de Musoshi au Shaba (Katanga) exploitée par la *Sodimiza* (Société de Développement Industriel et Minier du Zaïre). C'est une entreprise zaïro-japonaise dirigée par la *Nippon Mining Cy* (9). L'Etat

(8) Nous aborderons au chapitre 7 les cas de la France et de la Belgique.

(9) Autres entreprises japonaises faisant partie de la SODIMIZA : Mitsui Mining and Melting Company Limited, Toho Zinc, Dowa Mining Company Limited.

zaïrois détient 20 % des actions et a accordé à la société différents avantages fiscaux, entre autres l'exonération des droits d'entrée sur les biens d'équipement destinés aux programmes d'investissement, celle des droits de sortie sur les concentrés de cuivre jusqu'à la 6^e année suivant celle de la mise en exploitation, etc.

La S.M.T.F. (*Société Minière de Tenke Fungurume*) fut fondée en 1970 à la suite de la découverte par le groupe français B.R.G.M. (*Bureau de recherches Géologiques et Minières*) d'importantes couches de cuivre. La S.M.T.F. est aux mains du groupe sud-africain *Anglo-American Corporation* de H. Oppenheimer (28 %), du groupe américain *Amoco Minerals* (28 %) et de Léon Tempelsman (2 %), du groupe japonais Mitsui (14 %), du groupe français B.R.G.M. (7 %) et de l'État zaïrois (20 %). Dans un premier temps, la *Banque de Paris et des Pays-Bas* possédait également des actions. La S.M.T.F. effectue des recherches dans une concession de 1 425 km², hors du territoire de la Gécamines. Les couches mises à jour actuellement constituent les plus importantes réserves de cuivre du monde (60 millions de tonnes) avec une teneur en cuivre élevée. Les frais destinés à mettre la mine en exploitation pour 1978, étaient évalués à 660 millions de dollars. Mais le coût fut réévalué au début de 1976 à 850 millions de dollars. La crise internationale, la situation interne et les événements en Angola firent hésiter les bailleurs de fonds devant un financement aussi élevé. Le projet fut ajourné. Aujourd'hui, on prévoit que les travaux reprendront prochainement, mais il est certain que l'ampleur de l'investissement sera réduit par rapport au projet initial en raison des difficultés rencontrées. Entre temps, la firme française *Dumez* bâtit des cités autour de la mine et la *Fluor Utab Inc.* travaille à une usine de cuivre et à des installations minières, recourant à l'aide technique de l'Afrique du Sud. En bref, la S.M.T.F. représente une entreprise gigantesque qui ne peut être reportée indéfiniment entre autres à cause de « l'intérêt politique que le gouvernement américain porte à ce projet » (10).

L'Allemagne de l'Ouest est présente au forum des exploiters. En mai 1974 fut créé l'Assinez (*Association pour l'Industrialisation du Nord-Est du Zaïre*) : elle projetait de réaliser une vingtaine de projets industriels dans le Haut-Zaïre et au Kivu. Un groupe allemand, dont fait par-

(10) Cité dans *Zaïre-Afrique*, août-septembre 1976, p. 395.

tie notamment la firme *Klöckner-Humboldt-Deutz*, participe à raison de 49 %, l'État zaïrois détenant les 51 % restants. L'intention affirmée par les promoteurs est d'y investir un montant total de 400 millions de dollars dans les dix ans, en vue de construire notamment des fonderies de fer à Banalia et Ubunde, qui pourraient satisfaire l'approvisionnement de la sidérurgie de Maluku, une fabrique de ciment, une industrie poissonnière et une fabrique de verre. La commercialisation du gaz méthane du lac Kivu, un important projet de la communauté économique récemment instaurée entre le Zaïre, le Rwanda et le Burundi, est également au programme d'Assinez. Entre Ubunde et Kisangani, un barrage est construit par une firme française pour assurer l'approvisionnement en électricité des projets Assinez.

La plupart de ces projets sont cependant encore loin de connaître un début de réalisation. Ainsi, par exemple, malgré les besoins importants en ciment du Haut-Zaïre qui doit importer celui-ci du Bas-Zaïre, l'usine de ciment qui avait été projetée sera finalement construite au Bas-Zaïre, ce qui répond mieux aux intérêts allemands, vu les possibilités d'exportation offerte par la localisation à proximité de la côte.

Il reste qu'on peut considérer l'Assinez comme un bel exemple d'une région entière offerte au capital d'un seul pays.

Un autre exemple est la « location » d'une région d'une surface atteignant le dixième du territoire zaïrois à la firme allemande *O.T.R.A.G. (Orbital Transport und Raketten Aktien Gesellschaft)*. Le contrat, signé un an à peine après les mesures de radicalisation dont le but était de renforcer l'indépendance économique, accorde à l'O.T.R.A.G. des droits tellement invraisemblables qu'on peut parler d'un véritable abandon de souveraineté de la part du Zaïre. La convention accorde la « jouissance sans restrictions » et la possibilité de prendre toute mesure que la firme estimera nécessaire pour exercer cette jouissance. Les membres de l'O.T.R.A.G. bénéficient de toute facilité de circulation, y compris des biens, à l'intérieur et vers l'extérieur du territoire, et sont exonérés d'impôts. La firme dispose même du pouvoir disciplinaire exclusif à l'égard des personnes constituant ses organes, son personnel et leurs familles, et c'est encore elle qui doit veiller à la sécurité de l'ensemble de la population, quitte à évacuer celle-ci, si nécessaire.

Enfin, aucun contrôle du gouvernement sur la nature de ses activités ne sera exercé. Il faut surtout se demander

si c'est bien le « lancement de fusées » qui sera l'activité principale ou si celle-ci n'en cache pas d'autres : bases militaires, camps de formation anti-guérilla, rampes de lancement pour fusées nucléaires, etc. Vu la localisation extrêmement stratégique de cette région, il nous faut prendre au sérieux ce genre d'hypothèse. Le président du F.L.N.C. (Front de Libération National Congolais), le général Mbumba, va même jusqu'à tracer un parallèle avec la création de l'État d'Israël. Tout récemment, J. Bourderie écrivait (11) : « Avec l'accord et le soutien de Washington, l'Allemagne occidentale procède, dans la province du Shaba, aux essais secrets des plus redoutables des engins militaires de l'âge nucléaire, les missiles de croisière. »

Enfin, *Volkswagen* ouvre une usine à Matadi en 1976, *Comingem* (Combinat industriel de Gemena) produit du savon et de l'huile végétale, *Pharmakina* est active dans le secteur pharmaceutique. Ensuite, il y a encore Siemens, Klöckner, Bayer... Au cours des années 1962-1975, les prêts en provenance de la R.F.A. s'élevèrent à 120 millions de marks et l'aide technique atteignit le montant de 140 millions.

La société anglaise *British Diamond* commercialise le diamant zaïrois. La *British Diamond Zaïre* a acheté pour plus de 500 millions de dollars de diamants à Tshikapa. Les frais encourus pour la prospection diamantifère au Bas-Zaïre, dans l'ouest du Kasai et au Shaba se sont élevés à plus de 8 millions de dollars. Les Britanniques ont aussi des intérêts dans le secteur de la construction (*Wimpey*), dans les mines d'étain (*Bowatter-Ralli*), le raffinage de sucre (*Tate et Lyle* livrèrent une fabrique), le tabac (*B.A.T.*), l'assemblage des automobiles (*Leyland*), etc.

En plus des intérêts cités précédemment, le Japon est également impliqué dans l'industrie pétrolière (*Teikoku Oil Company*), la construction de lignes de chemin de fer (*Nisbo-Iwai*). Ils sont aussi un important exportateur de produits industriels vers le Zaïre (automobiles).

A côté du Japon et de la R.F.A., les intérêts américains prennent un certain essor. Entre 1970 et 1975, ils investissent plus de 750 millions de dollars au Zaïre. En tête de liste, on trouve *General Motors*, *I.T.T.*, *Ford*, *Westinghouse*, *Good Year*, *Gulf Oil*, *Texaco* et *Amoco*

(11) *Afrique-Asie*, n° 157, du 20 mars au 3 avril 1978.

(pétrole), *Tempelman* (cuivre), *Pan Am* et *Holiday Inn* (chaîne d'hôtels). *Morrison & Knudsen* travaille à la ligne haute-tension Inga-Shaba, *Reynolds Aluminium* va construire une usine près d'Inga, les minoteries importantes sont principalement américaines. La société de crédit *Comodity Credit Corporation* a accordé, au début de 1976, 15 millions de dollars au Zaïre pour l'importation de riz, de froment et de maïs américain. Quelques mois plus tard, après la visite de Kissinger à Kinshasa, intervient un second prêt (10 millions de dollars) pour l'achat aux États-Unis de pièces de rechange. La liste est longue. Ce ne sont pourtant là que quelques exemples de la « confiance que nous témoignons le monde des affaires américain, qui aura investi, d'ici 1980, pour un total d'un milliard de dollars... ».

L'importance de l'Italie est surtout commerciale signa-lons toutefois l'établissement de quelques entreprises italiennes : *Fiat* (tracteurs et camions), *Impresa Astaldi Estero* (travaux routiers), *Sozir* (raffinerie de pétrole), sans oublier l'usine sidérurgique de *Maluku*, qui fut construite par une firme italienne (cléf-sur-porte) et dans laquelle une partie des intérêts sont italiens.

Les relations commerciales avec le Canada sont minimes. Quelques entreprises minières se sont toutefois établies au Zaïre ces dernières années : *Noranda Mines* et *Falconbridge*.

Le principal représentant des intérêts hollandais, *Philips*, fournit l'équipement électrique de 8 grands et 37 petits aéroports pour un montant total de 3 milliards de FB. Cette commande est considérée comme la plus importante de l'histoire de Philips. Nous reparlerons de l'entreprise anglo-hollandaise *Unilever*.

Du pétrole...

Le Zaïre n'a pas non plus échappé à l'appétit des groupes pétroliers.

Le 14.10.1969, l'État zaïrois concluait un accord pétrolier avec 3 firmes : *Muanda Oil* (filiale de *Cometra* du groupe *Bruxelles-Lambert*, 17,8 %), *Gulf Oil* (50 %) et *Japan Petroleum Zaïre* (*Teikoku*, 32,2 %).

Au début de 1974, ce groupe découvre un gisement

rentable à la côte. En 1975, Mobutu exige une participation de 15 %. A la fin de cette même année, les investissements s'élevaient à 100 millions de dollars. Le 27 novembre 1975, le premier baril de pétrole est chargé sur un pétrolier britannique. En fait, le Zaïre n'utilisera pas son pétrole parce que les raffineries ne sont pas encore équipées pour le traiter. *Pétro-Zaïre* en étudie la possibilité.

Shell et *Mobil* constituent le second groupe, en association avec *Sorepza*, une filiale de *Pétrofina-Belgique*. Leurs découvertes de pétrole et de gaz furent décevantes. *Shell* se retira rapidement et fut remplacé par *Amoco*. Les recherches se poursuivirent dans une région de 2 490 km². Elles font partie de l'industrialisation du Bas-Zaïre dont il a été question précédemment. La construction du port de mer à Banana est nécessaire afin de rentabiliser le pétrole trouvé. *Pétro Zaïre* travaille au pipe-line Moanda-Kinshasa.

A l'intérieur du pays aussi, on cherche l'or noir. Jusqu'en 1975, *Shell* fit des recherches dans les bassins du centre. *Texaco* prendra ensuite sa place. *Pétrofina* aurait trouvé un gisement à l'intérieur du pays et étudie les couches d'asphalte au nord et à l'est.

Depuis 1950, plusieurs sociétés belges avaient annoncé la présence probable de pétrole dans les bassins du centre, mais les forages d'essai ne furent pas convaincants.

Le pétrole brut importé est raffiné par la firme zaïroitalienne *Sozir* (à Moanda à la côte) et *Pétro Zaïre* (*Pétrofina*, *BP*, *Mobil*, *Shell*, *Texaco*). *Pétro Zaïre* fut officiellement zaïrianisée en 1974, mais put bénéficier en 1976 des mesures de stabilisation, ce qui signifie que la *Pétrofina* de Belgique et les autres sociétés occupent encore une place importante. Les 80 % du pétrole raffiné sont destinés à la consommation intérieure : les grandes usines, les avions, etc. ; le reste est exporté. Durant la crise pétrolière, Mobutu conclut des accords avec la Libye et l'Algérie afin d'assurer l'approvisionnement en pétrole et en gaz. Ces deux pays, qui avaient aidé le Zaïre à lancer l'extraction du pétrole, ont stoppé l'envoi de leurs fournitures devant l'accumulation des factures impayées (20 millions de dollars selon *Trends* du 15 décembre 1975).

A voir tous ces géants, on comprend que la zaïrianisation n'a guère affecté les multinationales et que la dépendance du Zaïre à l'égard des intérêts étrangers n'a pas été entamée. Par contre, le transfert des petites entreprises et de celles qui étaient marginales en des mains inexpérimentées a encore renforcé le pouvoir des multinationales. Des

50 plus grandes entreprises industrielles (liste du magazine *Fortune* de 1975), il y en a 19 qui ont investi au Zaïre.

ZAÏRIANISATION ET RADICALISATION

Le 4 octobre et le 30 novembre 1973, Mobutu tient deux discours qui feront sensation principalement en Belgique. Les mesures dites de *zaïrianisation* peuvent être résumées en trois points :

1. La récupération des filiales zaïroises des sociétés belges ;
2. La reprise par des Zaïrois d'entreprises commerciales étrangères ;
3. Le contrôle de la commercialisation des matières premières et la nationalisation des entreprises de distribution des produits pétroliers.

« Pour 1980, notre cuivre sera raffiné au Zaïre... Un contrôle très sévère sera exercé sur la commercialisation du cuivre », déclare Mobutu. Le Zaïre créera sa propre flotte marchande. Dans chaque nouvelle concession minière, l'État doit posséder 50 % de la participation au capital. Sont cependant expressément exclues de ces mesures les entreprises qui ont investi dans le cadre du code des investissements de 1969, c'est-à-dire les grandes entreprises ayant des moyens financiers importants.

La zaïrianisation signifie par conséquent l'exclusion de la *petite bourgeoisie* coloniale belge (12). Les étrangers qui possédaient une petite ou moyenne entreprise (café, thé, tabac, sisal, hévéa, cacao, plantation de palmiers), qui élevaient des vaches, cochons, poules, pigeons, canards, lapins ou poissons, ou qui possédaient une ferme, une carrière, une briqueterie, reçurent la visite du nouveau propriétaire de leur entreprise. Celui-ci exigea l'encaisse et demanda que l'ancien propriétaire reste sur place pour mettre son successeur au courant du fonctionnement de l'entreprise.

Les petits commerçants, surtout grecs, portugais et pakistanais quittèrent le pays. Les négociants belges, français, allemands et britanniques, qui avaient fait de grands investissements, ne prirent pas immédiatement le départ. Ils essayèrent de sauver ce qui était possible. Ils espéraient un

(12) En 1974, 1 920 plantations et 120 sociétés belges furent zaïrianisées.

dédommagement que le Zaïre avait promis de payer dans les 10 ans.

Les nouveaux acquéreurs se recrutent surtout parmi les personnalités bien en vue du régime. Ainsi, un ami du sauveur de la patrie, l'ambassadeur itinérant Lingima, obtint à Lubumbashi une affaire d'importation et de distribution, à Kisangani une fabrique de limonade et à Kinshasa une autre firme de distribution. Le général Nomba administre presque toutes les pêcheries sur le lac Tanganyika, et ainsi de suite.

Entre temps, la distribution va à vau-l'eau. Les nouveaux propriétaires vendent leurs stocks sans en constituer de nouveaux, ou s'intéressent à des objets de luxe (Mercedes et autres). Ils font d'énormes bénéfices sur le marché noir. Dans l'agriculture, les suites sont encore plus néfastes.

Si pour combattre le néo-colonialisme, la nationalisation du commerce et des richesses du sol est nécessaire, la zaïrianisation obtient l'effet contraire. Dans son rapport annuel de 1974, la Banque du Zaïre admet elle-même que les mesures prises représentaient une catastrophe pour l'agriculture et qu'elles conduisaient à la concentration des propriétés entre les mains de quelques personnes et à la montée d'une nouvelle classe de riches zaïrois. Dans le long discours qu'il tint lors du congrès du M.P.R. en novembre 1977 pour dénoncer le « mal zaïrois », Mobutu dressa lui aussi un sévère constat d'échec tant en ce qui concerne la zaïrianisation que la radicalisation.

Le capital belge subit de durs revers, mais qui est le vainqueur ?

L'ancien colonisateur vit des jours difficiles. L'Union Minière perd quelques plumes, certaines entreprises ne seront pas rétrocédées ou encore ne seront pas reprises par leurs anciens propriétaires, vu le nouvel investissement à faire pour remettre la production en route. Des sociétés japonaises, américaines et autres multinationales remplacent donc de plus en plus l'ancien colonisateur.

Au moment où Mobutu zaïrianise des sociétés belges, dans lesquelles l'État zaïrois possédait déjà 50 % du capital (*Miba* et *Sibeka*), il conclut des accords avec des trusts japonais, français et américains pour la prospection de mines ou la production du cuivre, dans lesquels l'État zaï-

rois se contente d'une participation de 15 % ou de 20 % du capital.

En dehors des quelques investisseurs belges qui furent suffisamment perspicaces pour s'adapter, ce sont surtout les autres entreprises étrangères qui ont profité de la situation. Mobutu en a cité une : *Unilever*. D'autres sont des sociétés qui ont investi après 1969 (l'année du code d'investissement) : Fiat, Klöckner-Humboldt-Deutz, Renault-Peugeot, First National City Bank, General Motors, Pan American Airways, Kaiser Aluminium, etc.

Quant à l'africanisation de l'économie, elle est une mystification. Le « guide » ne fait que créer une classe de profiteurs dépendant de lui et qui pour cette raison acceptent cette mystification. La nouvelle petite bourgeoisie zaïroise exerce son contrôle sur les petites et moyennes entreprises, car les grandes entreprises ne refusent pas aux groupes dirigeants zaïrois l'acquisition des places qui, jusqu'à présent, étaient occupées par la petite bourgeoisie belge. Les grands trusts n'ont finalement pas été inquiétés par les mesures de zaïrianisation. En fait, le marasme qui s'est manifesté dans le secteur des petites et moyennes entreprises a accru le poids relatif des multinationales. 19 des 50 plus grandes entreprises capitalistes mondiales ont une filiale au Zaïre.

L'échec de la zaïrianisation et les nouvelles mesures

Le 30 décembre 1974, le gouvernement proclamait la « radicalisation ». Les grandes entreprises de distribution, de transport et de construction devaient être transférées aux mains de l'État. Cette mesure concernait aussi certaines entreprises agricoles et industrielles déjà zaïrianisées. Les entreprises étrangères totalisant un chiffre supérieur à un million de zaïres furent également touchées, à l'exception de celles qui avaient bénéficié du « Code des investissements ».

Des *délégués généraux* représentèrent l'État zaïrois à la tête des entreprises radicalisées. Le régime prétendait par là mettre fin aux abus de la zaïrianisation. Ces nouvelles mesures constituaient un aveu public de la concentration des richesses entre les mains d'un petit nombre de privilégiés à laquelle la zaïrianisation avait mené. En même

temps, on avouait l'incapacité des nouveaux « acquéreurs » de se transformer en entrepreneurs capitalistes. Une autre raison qui avait amené Mobutu à la radicalisation fut sa crainte de voir se développer une bourgeoisie économique locale dont le pouvoir accru aurait concurrencé le pouvoir absolu que détenait le chef de l'État.

La radicalisation, elle aussi, fut un échec. Les « délégués généraux » avaient été sélectionnés en fonction de leur influence dans le M.P.R. ou de leur appartenance au clan présidentiel. Feu Mama Mobutu, épouse du président, avait ainsi acquis plus de 30 affaires commerciales au début de 1975. La consommation des biens de luxe augmentait tandis que les investissements tarissaient.

Les entreprises belges furent plus touchées que les autres. Les investissements récents qui avaient souvent une forme mixte ne furent pas radicalisés, l'État zaïrois stimulant cette forme d'entreprise.

« Servir, non se servir... »

En très peu de temps, Mobutu s'est bâti une fortune fabuleuse. Une revue américaine le classe parmi les 5 chefs d'État les plus riches du monde, information qui n'a jamais été démentie, ni par le président lui-même, ni par ses services de propagande. La zaïrianisation a encore accru la fortune du président et de son entourage direct.

« Personne ne saura jamais calculer combien de milliards ont été volés en devises hors des caisses de l'État, en devises étrangères, en si peu de temps par un si petit nombre de personnes, combien a été dépensé en « pots de vin » par des ministres, des hauts fonctionnaires et par Mobutu lui-même » (13).

Directement ou par personne interposée (oncle Litho, neveu Moleka), Mobutu contrôle une part importante des entreprises zaïrianisées. L'exemple le mieux connu est celui de la *Société Générale d'Alimentation* (S.G.A.) avec toute une série de filiales (élevages, boucheries, etc.). Cette S.G.A. est étroitement liée à une société rhodésienne qui envoie chaque nuit à Kinshasa et à Lubumbashi de la

(13) *Het Volk* (quotidien flamand), 1^{er} septembre 1975.

viande et d'autres denrées alimentaires. Mobutu est l'actionnaire le plus important de la *Banque de Kinshasa* (60 %) qui compte parmi sa clientèle tous les parastataux. Indirectement il a des intérêts dans les filiales zaïroises des multinationales (I.T.T.-Bell, Fiat, Gulf, Pan Am, Renault, Peugeot, V.W., Unilever, etc.). L'oncle Litho contrôle les anciennes propriétés de la *Cominière* (parmi lesquels l'hôtel Okapi, Vicizaïre, Cornuele, Pantadem, Cometric, Imoaf, etc.). Outre ses revenus d'homme d'affaires, Mobutu dispose d'une « dotation présidentielle » qui fut évaluée à 14 milliards en 1974. Cela correspond annuellement à 1/5 du budget national. A titre de comparaison, les soins de santé devaient se contenter de 2 % du budget. Cette homme peut donc se permettre, sans problèmes, de construire des villas et des palais pour lui-même et pour ses amis. Nombreux sont ses biens immobiliers à l'étranger. Entre autres, une propriété à Eghezée, quelques villas dans l'agglomération bruxelloise (dont deux à Rhode-Saint-Genèse), un chalet près de Genève, une propriété à Cully (Suisse), des immeubles à flats à Paris, Abidjan, Dakar.

Jules Chomé s'est penché sur le train de vie présidentiel.

« Pour donner une idée de la vie fastueuse que lui permet sa dotation, rappelons, qu'en 1969, passant par la Belgique, il s'est fait prêter, par la Banque Nationale, une somme de 100 millions de francs belges pour ses frais de voyage. »

« Ceux-ci ont consisté principalement en jeux à Monaco, en robes de chez Dior pour Mme Mobutu, champagne avec des hommes d'affaires à Paris. »

« Le Canard enchaîné a révélé à l'époque qu'il y avait eu cette fois-là un achat de bijoux chez un joaillier parisien pour un montant de 50 millions de francs belges » (14).

Les services officiels de propagande tentent de justifier les richesses fabuleuses du guide, avec peu de conviction. L'agence de presse AZAP écrit en effet :

« Que le Président de la République achète une villa à Paris, à Bruxelles ou à Lausanne, les citoyens zaïrois n'y voient rien que de très normal. La sécurité de notre guide est, pour nous, une exigence fondamentale, lorsque, dans ses nombreux déplacements au service du pays, il se trouve à l'étranger. »

« Or si au Zaïre, grâce à la stabilité retrouvée, à l'amour et au »

(14) Chomé J., *Mobutu guide suprême*, Ed. Complexe, Bruxelles, 1975, pp. 39-40.

soutien que lui porte le peuple, la sécurité du chef de l'Etat ne fait pas de problème, on ne peut pas en dire autant lorsqu'il se trouve en terre étrangère... Il achète au lieu de devoir assiéger les hôtels ou par surcroît, il serait exposé à la folie de quelque irresponsable.

S'inquiéter de l'origine des ressources qui rendent possibles ces dépenses nécessaires, constitue, ajoute l'agence, une insinuation impudique et grossière.

Les ressources du Chef de l'Etat lui viennent d'une dotation présidentielle que lui consent la nation, consciente des charges de sa mission (15). »

Tandis que Mobutu et son entourage s'enrichissent démesurément, la corruption est devenue une véritable institution au Zaïre. Tous ceux qui ont visité ce pays y furent confrontés quasi journellement.

« Afrique-Asie » (16) relève quelques exemples frappants :

« ... un gendarme chargé de régler la circulation ne vit qu'en rançonnant les automobilistes. Il lui arrive même de vendre son sifflet pour un ou deux zaïres de plus. A l'hôpital, le médecin accepte de prescrire des médicaments, moyennant un pot de vin ; et l'infirmière n'hésitera pas à dérober ces médicaments, pour les administrer à un autre malade qui lui aura offert un matabishi plus conséquent. En septembre dernier, deux caisses de médicaments ont disparu de l'hôpital de Kananga où elles avaient été remplacés par deux caisses de sable. (...)

On retrouve le même processus dans les établissements scolaires. Un enfant ne peut espérer être inscrit à l'école sans que les parents aient payé en sous-main 10 à 50 zaïres aux enseignants et au directeur de l'établissement. Réussir à un examen n'est possible que sous trois conditions : lorsque le candidat a payé son succès d'un « pot de vin » appréciable ; lorsqu'il s'agit d'un enfant de quelque haut dignitaire du régime ; ou lorsque enfin il s'agit d'une jeune fille qui a bien voulu vendre ses charmes.

Quant à la justice elle n'existe que pour les esprits naïfs.

Seul, l'argent est juge et arbitre. Non seulement un pauvre ne peut espérer gagner un procès contre un nouveau riche, mais ce dernier peut tuer, blesser, mentir, escroquer sans crainte d'être poursuivi devant un tribunal. »

(15) cité par Chomé J., *ibid*, p. 38.

(16) *Afrique-Asie*, 15 novembre 1976, article de L. Nkani.